



# Grand débat public "Nantes, la Loire et nous"

## Atelier "Nantes, fluvio-maritime"

Dans le cadre du débat public "Nantes, la Loire et nous", le Conseil de développement a souhaité apporter son propre regard pour nourrir le débat de contributions, d'échanges, de propositions de toutes natures.

---



*Écopôle CPIE Pays de Nantes*  
26 mars 2015

## CONTRIBUTION D'ÉCOPOLE CPIE PAYS DE NANTES ET DU RÉSEAU DE L'ENVIRONNEMENT AU GRAND DEBAT « NANTES, LA LOIRE ET NOUS »

# CONTRIBUTION D'ÉCOPOLE CPIE PAYS DE NANTES ET DU RÉSEAU DE L'ENVIRONNEMENT AU GRAND DEBAT « NANTES, LA LOIRE ET NOUS »

**Écopôle CPIE Pays de Nantes**

**le 26/03/2015**



**PAYS DE NANTES**

Association labellisée Centre Permanent  
d'Initiatives pour l'Environnement

## Écopôle CPIE Pays de Nantes

Écopôle, association labellisée CPIE Pays de Nantes, est un réseau d'associations, d'entreprises, de collectivités, de particuliers... agissant pour l'environnement et le développement durable dans l'agglomération nantaise. Comme tête de réseau, Écopôle constitue un espace local d'information, d'échange, de médiation et de coopération.

## Les auteurs et contributeurs

Le Conseil d'administration d'Écopôle CPIE Pays de Nantes s'est emparé du débat sur la Loire en novembre 2014 et a mandaté plusieurs administrateurs et adhérents pour animer une contribution collective. Deux réunions et plusieurs échanges via internet ont permis de construire la contribution suivante, dont la mise en forme finale a été assurée plus particulièrement par :

- Denis CLAVREUL, administrateur, ancien président de 2008 à 2014 et adhérent individuel d'Écopôle CPIE Pays de Nantes.
- Michel MAYOL, administrateur d'Écopôle CPIE Pays de Nantes au titre de Bretagne Vivante.
- et Simon SANDOVAL – chargé de mission Développement Durable et Patrimoine à Écopôle.

*Les dessins et aquarelles ont-été réalisés par Denis CLAVREUL*



## Contribution d'Écopôle CPIE Pays de Nantes et du réseau de l'environnement au grand débat « Nantes, la Loire et nous »

En complément de ce que les associations membres de son réseau expriment en leur nom propre à cette étape du projet, Écopôle CPIE Pays de Nantes a pris l'initiative d'inviter celles-ci, ainsi que des adhérents individuels, à réfléchir et imaginer une contribution collective. Conformément aux principaux objectifs du projet associatif d'Écopôle, cette contribution est motivée par le souci de sensibiliser les habitants et d'inscrire des propositions concrètes dans un ensemble cohérent d'initiatives locales liées à la Loire.

Quatre idées fortes sous-tendent ces propositions, qui s'inscrivent dans l'un des quatre grands thèmes du grand débat : « Loire, cœur de la Métropole, attractivité et qualité urbaine » :

- 1. Reconquérir, y compris dans le cadre des projets urbains en cours ou à venir, les caractéristiques morphologiques et environnementales de la Loire au niveau de Nantes ainsi que dans ses environs aval et amont, dans le respect du Plan Loire grandeur nature.**
- 2. Promouvoir un rapport « doux » entre le fleuve et la ville.**
- 3. Permettre aux habitants de découvrir, grâce à une série d'aménagements, le fonctionnement écologique et la diversité des rives tout au long de l'agglomération.**
- 4. Contribuer à nourrir la relation des habitants avec le fleuve sans oublier les dimensions culturelles et patrimoniales.**

### **Un constat partagé**

Les travaux d'aménagement survenus le long de l'estuaire depuis plusieurs siècles ont certes, bien qu'à degrés très divers, contribué aux développements économiques pour lesquels ils ont été entrepris, mais ils ont aussi profondément perturbé le fonctionnement écologique d'un estuaire finalement très petit par rapport à ce grand fleuve, lui causant ainsi par ses dysfonctionnements des préjudices écologiques importants.

Parmi les conséquences les plus marquantes citons :

- La simplification excessive de la morphologie du fleuve, avec toutes les incidences environnementales dommageables qui en découlent.
- Le creusement d'un chenal de plus en plus profond, l'accélération des courants, la forte baisse du niveau moyen du fleuve au niveau de Nantes et le développement très important du bouchon vaseux et du marnage - composantes au demeurant naturelles de l'écologie d'un estuaire - provoquant, par exemple, la disparition des berges sableuses sous une épaisse couche de vase.

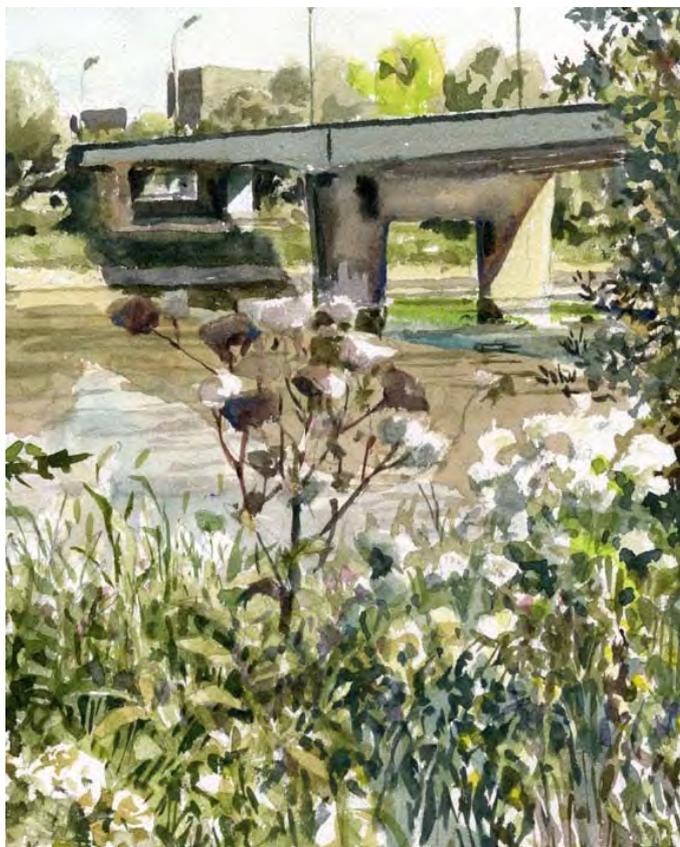


- La nécessité de procéder à des enrochements massifs pour stabiliser la plupart des rives le long de l'agglomération, détériorant ainsi de longues portions naturelles. Même si il est observé que l'Angélique des estuaires se développe entre des blocs de tailles réduite piégeant la vase, cette observation ne doit pas valider ou renforcer l'option de l'enrochement. L'agglomération nantaise a une grande responsabilité dans la préservation de cette plante, en privilégiant des berges naturelles et à faible pente. Du fait des dysfonctionnements de l'estuaire, notamment la remontée du sel, l'aire de répartition de l'Angélique a diminué de 4 km vers l'amont et d'une bonne dizaine de kilomètres vers l'aval.

Par ailleurs, et malgré la construction de quelques ponts supplémentaires au cours des dernières décennies, les plans d'aménagement de la ville de Nantes ont très peu intégré la « relation à la Loire » depuis les grands travaux d'ensablement au milieu du 20ème siècle. Citons néanmoins la création du CRAPA de l'île Beaulieu, la plage de sable à Saint-Sébastien-sur-Loire et, plus récemment, les aménagements le long des anciennes cales à proximité des machines de l'île, celui du mémorial de l'abolition de l'esclavage ainsi que la création de continuités piétonnes et cyclistes le long du fleuve. Les autres communes riveraines de l'agglomération, dont les rives sont moins enrochées et moins occupées par des équipements portuaires ou industriels, ont pris diverses initiatives intéressantes au cours des dernières décennies, certaines idées pouvant être reprises ou améliorées à Nantes.

Il nous semble donc indispensable (et relativement facile à mettre en œuvre) :

- D'identifier le long de l'agglomération un ensemble de sections de rives (parfois relativement courtes) présentant d'un point de vue naturel et esthétique un intérêt particulier, illustrant la singularité et la diversité d'un rivage de fleuve le long d'une grande ville.
- De désigner les portions de rives devant faire l'objet d'une protection particulière ou d'une restauration. Ces lieux seraient régulièrement répartis d'un bout à l'autre de l'agglomération de manière à éviter une différence trop marquée entre les portions de rives plus industrialisées (de Chantenay au pont de Cheviré par exemple) et les secteurs plus centraux.
- D'aménager certaines rives de façon « légère » (sentiers avec ou sans platelage, plate-formes s'avancant sur le fleuve, passerelles) afin de les rendre plus facilement visibles et ponctuellement accessibles. Ces lieux ne seraient pas nécessairement équipés d'une signalétique pédagogique afin d'optimiser une approche et un contact sensible, « silencieux ». Ils pourraient en revanche être répertoriés, localisés et commentés sur des supports gratuits et facilement disponibles (documents papier, accessibilité via internet, par exemple avec l'application « Baludik »).



- De connecter ce chapelet de lieux avec le « parcours nantais de la biodiversité » imaginé par Ronan Dantec entre le parc des Oblates et celui du Grand Blottereau, ainsi qu'avec le projet « d' éco-quartier maritime » s'il se concrétise. A la différence du « parcours » les lieux évoqués ici ne constitueraient pas une continuité. Il s'agirait de permettre aux habitants, ceux du quartier proche en particulier, de pouvoir facilement, de temps à autre, voir et sentir la « nature » du fleuve.



Citons, par exemple :

- La portion de rives naturelles boisées juste en amont du port de Trentemoult, face au Musée Jules Verne, où se développe une végétation de rive naturelle.
- Divers endroits entre Chantenay et le pont de Cheviré.
- Les anciennes cales de l'ancien chantier naval, spontanément végétalisées en partie basse.
- La pointe amont de l'île Beaulieu, au-delà du pont SNCF, dans laquelle une petite boucle piétonne sur passerelle permettrait aux habitants de découvrir cet intéressant reliquat de forêt riveraine. Ce projet s'articulerait avec la restauration de la boire du CRAPA.

Dans le même esprit le groupe de travail propose d'autres projets nécessitant des aménagements plus importants mais toujours destinés à affirmer la volonté d'une reconnexion des habitants avec le fleuve :



- Dans le cadre de la création du parc à proximité du futur hôpital sur l'île de Nantes, il est souhaité que cet espace « vert » soit connecté avec le fleuve, grâce à un passage permettant à celui-ci d'alimenter au fil des marées et des crues un bassin intérieur (sorte de petite boire) dont les bords seraient rapidement colonisés par une végétation naturelle. Par exemple, retrouver le lit du canal nord-sud et du canal Blanchard, qui ont occupé ce territoire.



- Toujours concernant ce parc, il pourrait être agrémenté de dispositifs en mouvement, artistiques et ludiques, dont le fonctionnement serait directement lié à l'état et aux mouvements du fleuve. Une façon originale et poétique de sensibiliser les gens à la matérialité de la Loire et à son dynamisme.
- À plus long terme, et à condition que les objectifs annoncés soient atteints (restauration de l'estuaire et retour aux niveaux de marnage des années 50-60), il sera possible d'envisager la création d'une ou deux petites « plages » d'agrément, sans pour autant que les baignades y soient autorisées : lieux de détente face à la Loire et à la ville, clin d'œil aux plages d'autrefois, si appréciées des nantais.
- Aménagement d'un ou plusieurs espaces de rencontres le long des rives, pourquoi pas sous forme de kiosques pour certains d'entre eux, où des rendez-vous réguliers et gratuits sur des sujets en rapport avec le fleuve et l'histoire fluviale de Nantes pourraient être proposés avec des artistes, écrivains, poètes, danseurs, scientifiques, associations.
- Mettre en valeur le Sillon de Bretagne visible sous forme d'une très longue barre rocheuse, dans le bas Chantenay. L'ancienne carrière de Miséry exploitée dès le XV<sup>ème</sup> siècle pour l'extraction d'un granite de très bonne qualité doit d'être préservée en tant qu'espace public pour accueillir des constructions légères, genre village associatif et espace d'information, d'exposition et de rencontres sur le thème de l'estuaire, de l'histoire de Nantes liée à la Loire ...etc. Profiter de son microclimat, exposition sud et rayonnement de la roche pour y installer une collection botanique adaptée à ces conditions en relation avec le Conservatoire Botanique de Brest. Le front de taille imposant, constituant à la fois un musée géologique en plein air (pétrographique et minéralogique), en relation avec le Muséum d'histoire naturelle de Nantes mais aussi pouvant constituer un magnifique écran de projection pour des spectacles nocturnes.

